



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

armée de l'air

Question écrite n° 109536

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre de la défense sur le retard annoncé du programme A-400M d'Airbus. Airbus laissait entendre récemment que son programme A-400M était à la limite sur le plan des délais, mais il semblerait que l'avion de transport militaire de l'avionneur européen subira un retard d'environ deux ans. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître si EADS tiendra le calendrier initial de son A-400M.

Texte de la réponse

Le programme de construction de l'avion de transport militaire A 400 M, en faveur duquel la France s'est fortement impliquée, assurera le remplacement des Transall C 160 qui arrivent en fin de vie opérationnelle. Pour la France, l'A 400 M répondant à un besoin fondamental des armées, le respect des échéances calendaires est une dimension essentielle du programme. Aussi, la tenue des délais de développement et de production de l'A 400 M fait-elle l'objet d'une attention particulière de la part des services du ministère de la défense. À ce titre, les résultats de l'audit du programme lancé par la nouvelle direction du groupe EADS pour évaluer l'atteinte de ses objectifs, en particulier calendaires, n'ont pas fait apparaître, à ce stade, de difficultés insurmontables dans la tenue des principales échéances. L'organisation conjointe de coopération en matière d'armement (OCCAR) assurera un suivi régulier des actions mises en oeuvre par EADS à la suite de cet audit au nom des pays coopérants.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109536

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11481

Réponse publiée le : 27 février 2007, page 2139